



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-53

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 21 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE -
REMPACEMENT DES COMPTEURS DE DISTRIBUTION - CHOIX DE
L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que, par délibération 2022-35 du 04 juillet 2022, la Commune a mis en révision le schéma directeur d'eau potable ce qui prend en compte le remplacement des compteurs de distribution.

Monsieur le Maire propose de valider le devis de l'entreprise Christian FINE pour un montant de 11 082.00 € HT.

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20240701-202453-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Christian FINE pour un montant de 11 082.00 € HT.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégalion
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

